

ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Prévisionnel de la création de nouvelles brigades de gendarmerie Question écrite n° 15649

Texte de la question

Mme Pascale Boyer interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'agenda prévisionnel de la création des 239 nouvelles brigades de gendarmerie conformément aux dispositions de la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur (« LOPMI »). 80 premières brigades seront créées en 2024, 57 en 2025, 42 en 2026 et 60 en 2027. Afin que les élus locaux concernés puissent organiser l'accueil de ces nouvelles brigades dans leurs territoires, elle l'interroge sur la possibilité de diffuser l'agenda prévisionnel des installations de ces brigades tant attendues par les élus et les concitoyens.

Données clés

Auteur: Mme Pascale Boyer

Circonscription: Hautes-Alpes (1re circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 15649

Rubrique: Gendarmerie

Ministère interrogé : <u>Intérieur et outre-mer</u>
Ministère attributaire : Intérieur et outre-mer

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>27 février 2024</u>, page 1357 Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)